

Cénac

LE VILLAGE AUX PORTES DE BORDEAUX



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Printemps 2023

FOCUS BUDGET 2023 !

Même si la période n'est guère propice aux lourds investissements pour les collectivités locales, la commune de Cénac s'engage néanmoins dans un programme ambitieux pour accompagner le développement de notre village. Le budget 2023, que les élus viennent d'adopter, met en exergue les sujets essentiels pour Cénac : garantir des conditions de scolarité épanouissantes et apaisées pour nos enfants à l'école de la Pimpine, favoriser les déplacements sur des voies principales sécurisées, promouvoir les pratiques musicales et artistiques en

aménageant la Villa Argentina en un pôle culturel situé en cœur de bourg... Cette année, la commune de Cénac a recours à un emprunt qui va nous permettre de réaliser ces équipements publics devenus indispensables du fait de l'augmentation du nombre d'habitants. Notre situation financière est saine, elle nous permet d'obtenir un prêt à des conditions avantageuses. Nous devons rester une commune accueillante pour les 2153 cénacais qui apprécient la qualité de vie sur notre territoire. C'est pour cette raison aussi que le budget 2023

continue de soutenir le tissu associatif bien présent dans notre village, dans toute sa diversité. Nul doute que vous saurez tous répondre présents pour les nombreuses activités et animations que la commune de Cénac et les associations vous proposeront ces prochains mois. Alors, que viennent vite ces temps de rencontre.

Catherine Veysy
Maire de Cénac

Extinction de l'éclairage plus tôt



Encore une fois, je me laisse aller à faire des étoiles trop grandes – Vincent Van Gogh

Depuis la mi-janvier, l'éclairage public est éteint la nuit à partir de 22 h 30 jusqu'à 6 h du matin.

L'école de la Pimpine : inscription pour la rentrée 2023

La rentrée 2023 se prépare pour les enfants nés en 2020 et pour les enfants dont les parents viennent habiter à Cénac. Le dossier d'inscription à l'École de la Pimpine est à télécharger sur le site de la mairie, www.cenac33.fr

Les cuves pour la lutte contre les incendies sont posées à Citon et à Graves



Désormais, tous les quartiers de Cénac sont pourvus de points d'eau destinés aux pompiers en cas de gros incendie nécessitant un réapprovisionnement des camions citernes. Les quartiers de Citon et Graves ne disposaient pas de bornes à incendie à proximité pour des raisons techniques de raccordement au réseau existant. La mairie a donc commandé l'achat de 2 cuves de 30 m³ qui ont pu être implantées après de gros travaux de terrassement. Elles sont à présent remplies d'eau et à la disposition des pompiers, en espérant qu'ils n'auront pas à venir s'y ravitailler...

Remerciements les plus sincères au propriétaire de la parcelle à Graves qui en a fait don à la commune pour l'implantation de cette cuve, dans l'intérêt général. Remerciements également à la Communauté des Communes qui a cédé gracieusement à la commune une partie du parking de la gare de Citon pour installer la cuve sur ce quartier.

TRAVAUX RD 240

Au Pin Franc, je ralentis !



Ça y est ! Les travaux de sécurisation de la RD 240 au niveau du Pin Franc sur la route de La Lande RD 14, et sur la portion de la RD 14, route de Créon située sur notre commune, sont achevés depuis le 28 février. Commencé le 7 novembre 2022, ce lourd chantier d'aménagement a été mené dans le respect des délais, et en concertation régulière avec les riverains conviés à participer à chaque réunion hebdomadaire sur site.

Pour rappel, les travaux d'aménagements sécuritaires de voirie et d'assainissement pluvial ont consisté à créer une zone 30 en entrée d'agglomération sur la RD 14 et sur la traversée du Pin Franc, en réalisant des cheminements piétons, deux plateaux surélevés en enrobés à chaud, des arrêts de bus de type PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Ces 4 mois de travaux ont porté sur la réalisation de terrassements, la fourniture et pose de bordures et de caniveaux béton, la réfection de la chaussée départementale en enrobé noir, la confection de trottoirs, le traitement des entrées charretières en enrobé noir pour les habitations des riverains concernés, la création de dispositifs de récupération des eaux pluviales et leurs raccordements aux réseaux existants, le repro-

filage en grave bitume de la chaussée existante, le marquage au sol et la signalisation verticale réglementaire, la création de murets de soutènement en parpaings.

Durant la durée du chantier, il est à signaler que la circulation sur le secteur a été mise en sens unique les jours de semaine durant la journée. La route a été barrée les 13 et 14 février en journée, dans les deux sens, comme prévu, notamment pour appliquer les enrobés sur les deux plateaux surélevés. Même si la plupart des automobilistes ont accepté de suivre les déviations mises en place durant cette période, nous déplorons cependant que certaines personnes se soient abstenues de respecter les mesures de restriction de circulation en s'affranchissant de tous les sens interdits pourtant signalés, au mépris de la sécurité des équipes travaillant sur le chantier.

A présent, nous ne pouvons que souhaiter que la circulation sur ce secteur soit enfin apaisée, les nouveaux aménagements doivent amener chacun à se montrer respectueux de la limitation de vitesse à 30km/h qui s'impose désormais sur cette zone.

Convention d'Aménagement de Bourg, deuxième édition !

Par sa délibération du 20 février 2023, le Conseil Départemental de Gironde a validé la candidature de la commune de Cénac pour une nouvelle Convention d'Aménagement de Bourg (CAB). Cette démarche globale nous permettra de disposer d'un schéma de développement à moyen et long terme. Les objectifs visent à permettre une réflexion sur l'articulation des équipements autour de la centralité du bourg et leur accessibilité par des cheminements dédiés aux piétons et vélos. Sont également identifiés dans l'étude le recalibrage des zones de stationnement des véhicules, la consolidation des activités économiques en place, le traitement de la place du Bourg et des espaces publics de la zone.

L'année 2023 sera consacrée au diagnostic et à la définition des orientations et du plan d'actions, avec un phasage des opérations retenues.

BUDGET 2023

Cette année 2023, notre budget d'investissement dépasse 3,1 M€ ! 1465 € par habitant consacrés essentiellement à l'extension de notre école, à la réalisation du Pôle Culturel de la villa Argentina, ainsi qu'à la sécurisation des voiries principales. Nous avons recours à l'emprunt pour réaliser ces investissements, ce qui nous permet de lancer la 1^{ère} phase des travaux de l'école, de finir la 1^{ère} tranche et réaliser la 2^{ème} tranche des aménagements de sécurité sur la RD 240. Cette année 2023, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

LE FONCTIONNEMENT

L'impact de l'augmentation du coût de l'énergie a dû être intégré dans nos dépenses de fonctionnement, + 35 % pour les factures d'eau, d'électricité, de gaz ! Malgré cela, nous poursuivons notre soutien actif aux associations en ne baissant pas les subventions, et nous maîtrisons les charges du personnel, si essentiel pour l'accomplissement quotidien de nos missions de service public.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

2 508 791.57 €

- Charges à caractère général	474 195.13 €
- Charges de personnel	805 660.00 €
- Autres charges de gestion courante	172 035.47 €
- Autres charges	112 433.04 €
- Virement à la section d'investissement	944 467.93 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

2 508 791.57 €

- Impôts et taxes	1 170 800.00 €
- Dotations et participations	335 300.00 €
- Produits et services	107 200.00 €
- Autres produits	32 250.00 €
- Excédent	863 241.57 €

L'INVESTISSEMENT

Le calendrier est chargé cette année côté travaux ! Fin du chantier du Pin Franc le 28 février, lancement des travaux de l'école fin mars (livraison septembre 2024), début des 4 mois de chantier du Pôle Culturel Argentina en mai jusqu'au début août, 2^{ème} tranche RD 240 pour le 1^{er} semestre...

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

3 155 552.69 €

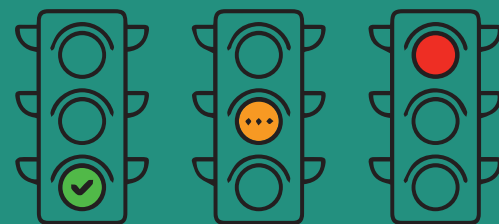
- Voirie	527 046.12 €
- Bâtiments communaux	1 464 270.74 €
- Réseaux	106 172.22 €
- Modification PLU	12 000.00 €
- Opération cimetière	5 000.00 €
- Opération CAB	30 000.00 €
- Mobilier et outillages divers	105 130.90 €
- Remboursement emprunt & participation	55 846.40 €
- opération compte tiers (participation CDC travaux de l'école)	620 995.46 €
- Report	229 090.85 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

3 155 552.69 €

- Subventions	412 448.00 €
- Taxe urbanisme	20 000.00 €
- Autres recettes	5 000.00 €
- Fonds de compensation TVA	53 700.53 €
- Dotations aux amortissements	16 797.49 €
- opération compte tiers (participation CDC travaux de l'école)	622 695.93 €
- Emprunt	1 016 928.33 €
- Couverture besoins de financement	63 514.48 €
- Virement de la section de fonctionnement	944 467.93 €

Bientôt des feux sur l'Avenue de Bordeaux ?



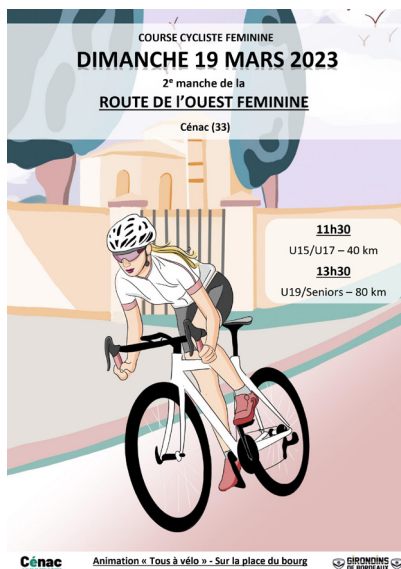
Comme indiqué lors du précédent Cénac Infos, les coussins berlinois ont dû être retirés pour des raisons réglementaires, sur recommandation du Conseil Départemental, « propriétaire » de cette route. Pour la petite histoire, la ville de Berlin a classé une grande majorité de ses voies en zone 30. Pour que cette vitesse soit respectée, elle a innové par la mise en place de coussins appelés aujourd'hui « les coussins berlinois ». Certaines personnes les apprécient beaucoup et en réclament pour « casser » la vitesse. D'autres les détestent et souhaitent leur retrait parce qu'ils sont bruyants pour les riverains, ou encore parce qu'ils abîment les voitures ou parce qu'ils sont glissants pour les deux roues.

S'agissant de notre commune, le trafic journalier observé sur la RD 240 est bien trop supérieur au trafic quotidien admis pour les coussins berlinois.

A présent, comme déjà annoncé, des dispositifs complémentaires sont en cours d'installation et se poursuivront dans les mois à venir. Tout d'abord, la signalisation au sol est renforcée par la pose de « Zone 30 » sur la chaussée dans les deux sens pour rappeler aux automobilistes la limitation de vitesse sur ce secteur. Ensuite, un radar pédagogique sera installé courant mars pour sensibiliser les automobilistes. Enfin, les élus municipaux de la commission « Urbanisme Voirie », travaillent sur la proposition du Centre Routier Départemental, en conformité avec le règlement départemental de voirie qui s'applique sur la RD 240, à savoir l'inversion des priorités sur toute la zone 30 de ce secteur, en réalisant la priorité à droite pour chaque voie débouchant sur la RD 240.

De plus, le Conseil Départemental a proposé de compléter ce dispositif par l'installation de feux tricolores, sur le principe du « feu vert récompense » qui est toujours rouge et qui ne passe au vert que si la vitesse détectée des véhicules en amont est inférieure ou égale à 30 km/h. Par anticipation, les crédits pour l'achat de ces feux ont été inscrits dans la budget 2023 voté par les élus municipaux. Ils pourront donc être installés dès la validation de la commission municipale « Urbanisme Voirie » après signature de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la commune et le Conseil Départemental.

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Vendredi 10 Mars - TPE Carnaval - 16h

Salle Culturelle

Samedi 11 Mars - BD Concert L'Homme à la

fête de lion - 20h30 - Salle Culturelle

Samedi 18 mars - Spectacle de Théâtre par

la CMM - 20h30 - Salle Culturelle

Dimanche 19 mars - Spectacle de Théâtre par la

CMM - 15h - Salle Culturelle

Dimanche 19 mars - La Cénacaise - Course

féminine Minimes Cadettes départ à 11h30 -

Course féminine Juniors Séniors départ à 13h30

- Animation vélo sur espace vert central à partir

de 13h

Vendredi 25 avril - Ciné-Concert Temps des Lumières et Jazz360 «Monté là-dessus» de Christian Paboeuf - tout public - 20h30 Salle culturelle

Dimanche 2 avril - Stage de Fitness Tempo Gym - 9h-17h - Salle Culturelle

Vendredi 7 avril - Projection Temps des lumières -19h30 - Salle Culturelle

Samedi 22 avril - Genêts d'or - Thé Dansant -14 h - Salle Culturelle

Mardi 2 mai - Concert Charivari - 20h30 - Église

Vendredi 5 mai - Projection Temps des lumières -19h30 - Salle Culturelle

Mardi 9 mai - Concert Charivari - 20h30 - Église

Samedi 13 mai - Concert AMAC - Salle Culturelle

LA TRIBUNE DES ÉLUS

La parole, et surtout les actes !

Peu de communes peuvent afficher le bilan de la majorité municipale en 3 ans : travaux de l'extension de l'école, création d'un pôle culturel à la villa Argentina, sécurisation du secteur Pin Franc et réaménagement de la RD 240 du rond-point des commerces au feu, lancement de l'étude pour une Convention d'Aménagement de Bourg, projets d'habitants avec le budget participatif, mise en place d'une application gratuite d'infos pour les Cénacais... Dommage que l'attitude des 4 élus de la minorité se résume à des mots plutôt qu'à des actes. Alors qu'ils participent au travail des commissions municipales, au final ils votent contre le budget qui finance tous ces projets...

La majorité municipale « Cénac en commun »

Avec notre soutien et contribution dès le début de ce mandat, les travaux de sécurisation des RD 240 et 14 sont achevés au Pin Franc, ce qui nous réjouit. Toutefois, tout reste à faire entre l'avenue de Mandin et le centre-bourg. Il est toujours aussi périlleux de s'aventurer à pied ou à vélo sur ce tronçon. Le Collectif rappelle que « la création d'une voie verte reliant le Pin Franc au bourg pour piétons et cyclistes » faisait partie du programme de la liste Cénac en commun. Il nous paraît donc indispensable que cet engagement de la majorité soit tenu dans sa globalité et dans les plus brefs délais.

Le Collectif Citoyen Cénac

État civil année 2021

Bienvenue !

- MUNAR Noé 08/01/2022
- OLIVIER Margot 24/01/2022
- MOULIN Romy 26/04/2022
- TOURNEUR Sylvain 01/04/2022
- DEVAUREIX Gabriel 07/05/2022
- MOSENGO Kellya 24/05/2022
- MOSENGO Maléa 24/05/2022
- DUROULE Sacha 15/06/2022
- DAUDET Tali 22/06/2022
- BRAMI MAZZEI Eliad 06/07/2022
- ROUQUAT Tessa 09/07/2022
- BARILLON Maël 20/07/2022
- THIN ARCHAMBEAUD Coline 29/07/2022
- LAZRAS Arthur 29/07/2022
- TAILLANDIER Noé 14/09/2022
- BEAUMELLE Alizée 19/09/2022
- LE GUENNEC Maiwen 19/09/2022
- RIVENC Anouck 09/10/2022
- RICHARDEAU Rébecca 19/10/2022
- SCHUMANN Paul 28/10/2022
- NACEUR Mathis 01/11/2022
- TRANCHANT Zélie 10/11/2022
- MACAIRE Hortense 16/11/2022
- CARITA Léo 27/11/2022
- BAPPEL Romane 02/12/2022
- MEUNIER Léon 18/12/2022

Ils nous ont quittés

- CHEMELLO Elisabeth 04/02/2022
- PRAULT Jean-Louis 27/02/2022
- CHAUMET Yolande 26/04/2022
- SANGARE Fodé 15/05/2022
- LAFOURCADE Robert 01/06/2022
- IZARD Ginette 04/06/2022
- CASEMAYOU Florent 24/06/2022
- SUDRE Jean-Louis 09/08/2022
- PICART André 19/08/2022
- DUMAY Marie 12/09/2022
- COMPIN Jean-Pierre 05/11/2022
- MENSENCAL Robert 07/12/2022

Ils se sont unis

- FRÉTEILLÈRE Benoît - PARAIN Nathalie 23/04/2022
- BERGEON Stéphanie - BOULET Olivier 28/05/2022
- KHAMIS Amélie - STETTEN-PIGASSE Guy-lain - 25/06/2022
- BOURDARIAS Clément - DELHOSTE Géraldine - 16/07/2022
- DELHOMME Patrice - SENNEPIN Elisabeth 06/08/2022
- TOLEDANO Alfonso - FREDIEU Aude 27/08/2022
- NORMAND Luc - MEUILH de FRÈRE de MAIGNAS Anne-Pascale - 27/08/2022
- BELAZREK Tahar - NEF Caroline 17/09/2022
- WOLF Théodore - POULIQUEN Mathilde 24/09/2022
- TOUHAMI Abdelkader - GAYOT Mary Françoise - 29/10/2022